

	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL <u>SÉANCE DU 28 JUIN 2018</u>		
	CRCM 28-06-2018	Date de Convocation 22 juin 2018	Heure de la séance 18 h 30

<u>PRÉSENTS</u>	
<u>Maire</u>	
M. RUIZ Salvador, Président de la séance	
<u>Adjoint</u>	
M. BARON Bernard, M. DO Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth	
<u>Conseillers municipaux</u>	
M. GARCIA Jean, M. DUBOIS Marc, Mme SANTISTEBAN Sonia, Mme GREGOIRE Arielle, M. VERNET David, M. BELLOC Jean-Paul, M. SOULAIRAC Claude, M. VIALA Thierry.	
<u>Absents excusés</u>	<u>Procurations à</u>
Mme ROQUES Micaëla	/
Mme PRULHIÈRE Yolande	/
Mme OLLIE Sophie	M. DO Laurent
M. GIL Roman	/
M. FABREGUETTES Bernard	/
M. ALCARAZ Christophe	/
Mme ALCARAZ Caroline	/
M. RUGANI Franck	/
Mme GARCIA Séverine	M. VERNET David
Mme GARCIA Manon	M. RUIZ Salvador
M. PONCE Yvan	/
Mme ROBERT Laure	/
Mme MOREL-FRANCOZ Karen	/
Mme PASSIEUX Marie	/
Mme THIERS Odile	/
M. GUY Jean-Paul	Mme SANTISTEBAN Sonia
M. RAMON Jean-Pierre	/

PRESENTS : 12 ABSENTS : 17 PROCURATIONS : 4

ORDRE DU JOUR

PTS	RAPORTEURS	OBJET
1	Marc DUBOIS	Administration générale - Conventions de partenariat « A table, après le spectacle » entre la Communauté de Communes du Clermontais, la commune de Clermont l'Hérault et les restaurateurs partenaires
2	Marc DUBOIS	Administration générale - Convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Clermontais, la commune de Clermont l'Hérault et Vanessa Cayssiols - Autorisation d'occupation du domaine public et mise à disposition du camion buvette
3	Arielle GREGOIRE	Bibliothèque Municipale "Max Rouquette" – Labellisation "Lire à la mer 2018" – Convention de partenariat Département de l'Hérault / Commune de Clermont l'Hérault
4	David VERNET	Commande Publique - Fourrière municipale de véhicules – Approbation d'une convention de gestion et d'exploitation du service avec un gardien agréé
5	Laurent DO	Urbanisme - Forêt communale de Clermont l'Hérault - Approbation d'une concession de pâturage entre la commune de Clermont l'Hérault assistée de l'ONF et Mme Yseult CORCESSIN
6	Claude SOULAIRAC	Urbanisme - Lotissement « Les terrasses de l'Arnet » - Approbation d'une convention prévoyant le transfert de la voirie et des espaces communs du lotissement dans le domaine public communal – Avenant à la convention
7	Elisabeth BLANQUET	Service scolaire - Modalités d'accueil et de tarification de l'ensemble des activités périscolaires proposées par la commune à compter de la rentrée scolaire 2018
8	Elisabeth BLANQUET	Service scolaire - Approbation du règlement intérieur d'accès et d'usage des activités d'accueil du matin du midi et du soir du service périscolaire applicable à compter de la rentrée scolaire 2018
9	Bernard BARON	Information - Compte rendu sur la délégation du Maire en matière de droit de préemption

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 35. Il fait l'appel des membres présents et constate que le quorum n'est pas atteint.

Tel que prévu dans le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2121-17 :

« le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

La séance est levée à 18 h 36.

**Affiché en Mairie,
Le 4 juillet 2018.**

Le Maire,

Salvador RUIZ.

